

Vague d'appui régional dans le dossier Stablex
**« Il est dans l'intérêt du monde municipal que nos voix s'unissent pour faire respecter
l'autonomie municipale »**
- Eric Westram, préfet

Sainte-Thérèse, le 17 mars 2025 – Le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville a adopté à l'unanimité une résolution s'opposant fermement à la volonté du gouvernement du Québec d'exproprier des terres protégées à Blainville au profit de l'entreprise Stablex, filiale d'une multinationale américaine.

La MRC juge que cette action gouvernementale bafoue le principe d'autonomie municipale, reconnu par le gouvernement du Québec, et qui permet à chaque municipalité d'aménager et de développer son territoire selon ses propres enjeux économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

« Il est dans l'intérêt du monde municipal que nos voix s'unissent pour faire respecter l'autonomie municipale et notre réglementation. En tant que gouvernements de proximité, nous devons nous tenir solidairement face à ce précédent dangereux qui menace l'ensemble des municipalités du Québec. La MRC de Thérèse-De Blainville est déterminée à défendre le droit central des municipalités de planifier et d'aménager leur territoire selon leur vision et leurs priorités », a déclaré Monsieur Eric Westram, préfet de la MRC de Thérèse-De Blainville et maire de Rosemère.

Un front commun municipal

Quant à Madame Liza Poulin, mairesse de Blainville, elle s'est montrée reconnaissante de cet appui unanime : « Je tiens à remercier sincèrement tous mes collègues de la MRC pour ce front commun dans ce dossier crucial pour notre ville. Cette résolution, combinée à celles adoptées par les conseils municipaux, démontre notre engagement collectif envers la protection de l'autonomie municipale, un enjeu fondamental. Nous dénonçons vigoureusement cette gouvernance par décret du Gouvernement du Québec et nous continuerons de défendre cette position avec le soutien précieux de nos partenaires ».

Rappelons que cette opposition fait suite au dépôt du projet de loi 93 par la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, Maité Blanchette Vézina, qui entend forcer le transfert d'un terrain appartenant à la Ville de Blainville, qui s'y oppose farouchement.

- 30 -

À propos de la MRC de Thérèse-De Blainville

La MRC de Thérèse-De Blainville est située sur la Couronne Nord de Montréal. Elle est l'une des MRC constituantes de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et est aussi, la porte d'entrée de la région des Laurentides. Sa population est proche de 168 000 habitants répartie sur une superficie 207 km² et dans sept (7) Villes : Blainville, Boisbriand, Bois-des-Filion, Lorraine, Rosemère, Sainte-Anne-des-Plaines et Sainte-Thérèse. C'est un territoire dynamique et diversifié, reconnu pour la richesse de ses milieux naturels, son patrimoine culturel et son attractivité résidentielle en plein essor. Située au

carrefour stratégique des axes nord-sud et est-ouest de la région métropolitaine de Montréal et de la Couronne Nord, la MRC tire également sa prospérité de son secteur agricole florissant ainsi que de son industrie et de ses commerces en pleine expansion.

Source

MRC de Thérèse-De Blainville

Renseignements et informations

M. Kamal El-Batal, Ph.D., Adm.A.

Directeur général et greffier-trésorier de la MRC de Thérèse-De Blainville

Téléphone : 450 621-5546

Courriel: kelbatal@mrc-tdb.org